

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

18 Mai 2022



Date d'affichage

18 Mai 2022



Nombre de conseillers



En exercice 29

Présents 21

Votants 29

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 MAI 2022 A 19 H 30

La séance est présidée
par Monsieur François GAINETTE
1^{er} Adjoint au Maire

ÉTAIENT PRESENTS :

Mesdames LAINÉ – BIEN - MATHIEU – DUBOIS – LAQUIEZE – LEGER -
CHARPENTIER – BECRET - GOUVENAUX - PEREZ

Messieurs GAINETTE - BRUNI – MAÏDA – CHAUFFERT - PIGNY – HATAT -
DOMANGE - CHERRONNET – LOMBARD - DECLUY - KISKELL

POUVOIR :

Madame Sylvie BUTIN à Monsieur François GAINETTE

Monsieur Jean-Pierre GAUMONT à Monsieur Bertrand CHAUFFERT

Madame Sylvie LANGE à Monsieur Bernard HATAT

Madame Marie-Geneviève VIRASSAMY PADEYEN à Monsieur Patrick KISKELL

Madame Valérie ABITBOL à Monsieur Jean-Pierre MAIDA

Madame Valérie PIRSON à Monsieur Michel BRUNI

Monsieur Paul LEGER à Madame Nathalie BIEN

Monsieur José KAPPE SOPIO à Madame Rose-Marie LAINÉ

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Evelyne PEREZ a été désignée secrétaire de séance.



Le procès-verbal de la séance du 28 Mars 2022 a été approuvé à l'unanimité

N° 2022/34 – OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
CREATION D'UN POSTE « ADJOINT TECHNIQUE
A TEMPS COMPLET »

**N° 2022/34 – OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
CREATION D’UN POSTE « ADJOINT TECHNIQUE
A TEMPS COMPLET »**

Suite au départ en retraite d’un adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet au Centre Technique Municipal et afin de pourvoir à son remplacement, un agent a été recruté par voie de mutation.

Considérant que les postes des agents sont de grade différent, il est nécessaire de créer un poste d’adjoint technique relevant de la catégorie C à temps complet au tableau des effectifs.

- Vu le Code général des Collectivités Territoriales,
- Vu l’avis favorable de la Commission « Ressources Humaines » réunie le 5 Mai 2022,
- Considérant l’exposé qui précède,

Après en avoir délibéré, il est proposé au Conseil Municipal :

⇒ de **CREER** un poste d’Adjoint Technique à temps complet d’une durée hebdomadaire de 35 heures.

⇒ de **PRECISER** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées :

Pour	29
Abstention	0
Contre	0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Premier Adjoint
François GAINETTE
par suppléance pour le Maire empêché

Nota : Le Maire certifie que le compte-rendu du Conseil Municipal a été affiché à la porte de la Mairie le **27 Mai 2022**.

Pour extrait conforme

Le Premier Adjoint
François GAINETTE
par suppléance pour le Maire empêché